

Le barème de frais suivant entre en vigueur le 15 mai 2022



C.P. 22248, Bankers Hall
Calgary, AB T2P 4J6

1.855.272.0051

BanqueHaventree.com

LinkedIn: /company/haventreebank

Facebook: /haventreebank

Instagram: @haventreebank

Modification du prêt	Modification du montant du paiement, de la date d'échéance ou de la fréquence de paiement	
	Fréquence de paiement	90 \$
	Date de paiement	90 \$
	Modification de l'amortissement	100 \$
Recouvrement/ défaut de paiement hypothécaire	Traitement des paiements	100 \$
	Paiement en retard/retourné	250 \$
	Traitement d'une faillite/proposition de consommateur	500 \$
	Capitalisation des paiements	150 \$
	Frais d'administration mensuels appliqués pendant que le dossier fait l'objet d'une procédure légale	100 \$/mois (max de 500 \$)
	Frais de traitement des arriérés de frais de copropriété	250 \$
	Frais d'assignation du dossier au gestionnaire immobilier	100 \$
Renouvellements	Renouvellement ordinaire — Prêt hypothécaire de premier rang et de deuxième rang	650 \$
	Renouvellement ordinaire — Propriétés locatives	650 \$
	Renouvellement automatique	650 \$
	Frais de prolongation	250 \$ ¹
	Frais d'annulation d'un renouvellement	250 \$
Quittance et/ou mainlevée du prêt hypothécaire	Administration de la quittance (sauf en Alberta et au Québec)	395 \$
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (Ont.)	77,62 \$ ²
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (C.-B.)	37,31 \$ ²
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (Alb.)	10 \$ ²
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (Man.)	114 \$ ²
	Frais gouvernementaux d'inscription d'une quittance et/ou mainlevée (Qc.)	153 \$ ^{2,3,4}
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (SK.)	NIL ²
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (N.-É.)	100 \$ ²
	Frais de réinvestissement	300 \$
	Cession/transfert	395 \$
Quittance partielle (sauf au Québec)	500 \$	
Annulation des engagements relatifs à la prise en charge et au transfert	Ces frais s'appliquent à l'examen des documents de crédit d'un ou de plusieurs emprunteurs, que la demande soit approuvée ou incomplète. (Toutes les provinces sauf l'Alberta)	
	Libération/ajout d'un engagement	500 \$
	Prises en charge par des emprunteurs admissibles ou non admissibles	500 \$
	Violation d'un engagement	500 \$
Taxes	Demande de renseignements sur le statut	100 \$
	Frais d'administration des taxes	50 \$
	Conciliation des taxes	100 \$
	Administration des arriérés de taxes	150 \$
	Administration des arriérés de services publics	100 \$
	Annulation d'un compte de taxes en fiducie	100 \$
Relevés	Relevé hypothécaire (sauf en Alberta et en Colombie-Britannique)	100 \$
	Réimpression d'un relevé annuel	50 \$
Divers	Inspection de la propriété	500 \$
	Frais d'administration annuels	475 \$
	Administration des assurances	325 \$/trimestre
	Frais d'administration des réclamations d'assurance	100 \$/déboursement
	Recherche/demande de copie des documents au dossier	50 \$
	Recherche dans le dossier, examen des comptes ou enquête	75 \$/heure
	Calendrier d'amortissement	25 \$
	Traitement des retenues	500 \$

La Banque Haventree se réserve le droit d'imposer des frais raisonnables pour d'autres services administratifs.

Les frais d'administration ou de service qu'un ou plusieurs emprunteurs doivent à la Banque Haventree et qu'ils n'ont pas payés s'ajoutent à la dette hypothécaire et portent intérêt au taux indiqué aux présentes. Les frais peuvent changer de temps à autre. Pour en savoir plus, visitez notre site Web à www.banquehaventree.com

¹ Dans le cas d'une deuxième demande de prolongation d'un prêt hypothécaire pour lequel la Banque Haventree n'offre pas de renouvellement.

² Les frais d'enregistrement du gouvernement peuvent changer sans préavis.

³ Cela s'applique lorsque la Banque Haventree enregistre la mainlevée de charge au Registre foncier du Québec.

⁴ Des frais de 96 \$ seront facturés pour chaque quittance supplémentaire de la Banque Haventree enregistrée au Registre foncier du Québec.